

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 6179**

### Intitulé

MASTER : MASTER Master de sciences économiques et de gestion mention Economie et Management des Entreprises spécialité  
MANAGEMENT DES FIRMES ET DES ORGANISATIONS DE SERVICES

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Lille 1 Sciences et Technologies, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'université de LILLE I - UNIVERSITE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LILLE (USTL), Recteur de l'académie

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1967)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

300 Spécialités plurivalentes des services

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les professionnels formés disposent de compétences diverses relevant de plusieurs domaines d'expertise : marketing, gestion financière, ressources humaines, management de l'innovation. Ces compétences leur permettent de manager des entreprises et des organisations de services.

Ils sont capables, au sein d'une entreprise de services, de :

- piloter un projet d'innovation

- accompagner l'introduction des nouvelles technologies (conduite du changement)
- accompagner le développement à l'international
- assurer le management de la qualité et de la performance
- construire la réponse adaptée aux appels d'offre d'étude et de consultance
- gérer les ressources humaines
- gérer la relation clientèle

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteur tertiaire (entreprise privées ou publiques, associations, administrations, petites organisations locales ou régionales, grandes organisations nationales ou internationales). Mais aussi fonctions de services au sein des entreprises industrielles.

responsables en front-office ou en back-office d'unités de production dans une banque, une compagnie d'assurance ou une administration, chef de projet d'innovation, ingénieur de certification, consultant,

responsable de relation clientèle dans une chaîne hôtelière ou dans une clinique,

directeur qualité dans une firme de transport ou de nettoyage,

gestionnaire d'une association, ...

certaines fonctions tertiaires au sein des entreprises industrielles (en particulier services après-vente, services qualité, etc.),

la création d'entreprises ou d'organisations de services...

### Codes des fiches ROME les plus proches :

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

M1403 : Études et perspectives socio-économiques

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Master 1 : - Macroéconomie approfondie, Théorie des organisations, Economie et management des RH, Economie et politiques industrielles, Informatique et statistique, Langues (anglais, allemand, espagnol), Séminaire, Economie et management de l'innovation, Analyse financière, Marketing, Droit des affaires, Mémoire, Stage, option : Ressources humaines, option : Management organisationnel, option : Banque-finances.

Master 2 :

Le programme du Master « Méfos » est organisé autour de quatre modules d'enseignement pris en charge par des universitaires ou des praticiens, tous spécialistes des services :

? Un module généraliste, qui vise à fournir les qualifications fondamentales nécessaires au management général des activités de service.

Les cours correspondants, en particulier la gestion financière, le marketing, la gestion des ressources humaines, etc. ne sont pas néanmoins conçus comme des cours standard, mais comme des enseignements qui s'efforcent de mettre en évidence, s'il y a lieu, les spécificités du management des services.

Les cours constituant ce module sont les suivants :

- 1) Economie des services
- 2) Marketing des services

- 3) Gestion des ressources humaines
- 4) Gestion financière
- 5) Economie et management de l'innovation et des nouvelles technologies
- 6) Management de la qualité et des performances
- 7) Globalisation des activités de services

? Un module de spécialisation, qui a pour objectif d'offrir aux étudiants certaines qualifications sectorielles plus spécialisées. Il est composé des cours suivants :

- 1) Economie et management des réseaux
- 2) Management des organisations non marchandes
- 3) Audit et conseil
- 4) Economie et management des activités touristiques et de loisirs
- 5) Services informatiques et nouvelle économie
- 6) Autres conférences sectorielles

? Un module méthodologique, consacré aux outils linguistiques, juridiques et informatiques.

- 1) Méthodes informatiques et statistiques
- 2) Création d'entreprise et environnement juridique tertiaire
- 3) Anglais des affaires

? Un stage d'au moins trois mois dans une entreprise, une association ou une administration (en France ou à l'étranger).

Le bénéfice des composantes acquises est illimité.

#### Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement supérieur)
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement supérieur)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 25 avril 2002 publié au journal officiel le 27 avril 2002.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

#### Pour plus d'informations

**Statistiques :**

[www.univ-lille1.fr/ofip](http://www.univ-lille1.fr/ofip)

**Autres sources d'information :**

USTL

**Lieu(x) de certification :**

USTL

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

USTL

**Historique de la certification :**